

Critères de Pratique exemplaire (Concept de Pratique exemplaire - Promotion Santé Suisse)

Critère directeur : chacune des trois dimensions de Pratique exemplaire (valeurs, savoirs, contextes) est soigneusement examinée et prise en compte dans les décisions stratégiques, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'activités de promotion de la santé et de prévention (*voir le 'Modèle radar'*).
Ce processus se déroule de manière systématique et avec les moyens auxiliaires adéquats à disposition.

Valeurs

Critère : les valeurs (éthiques) et les principes de la promotion de la santé/prévention et de la santé publique sont pris en compte de manière appropriée dans les décisions stratégiques, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'activités de promotion de la santé et prévention.

- Les valeurs et principes fondamentaux de la promotion de la santé sont connus des principaux acteurs/groupes d'intérêt (organismes responsables, bailleurs de fonds, équipes de projets, etc.). (*Voir la liste des valeurs pertinentes*).
- Les valeurs et principes sont analysés et discutés au sein des principaux acteurs/groupes d'intérêt et avec eux (p. ex. à l'aide de listes de contrôle éprouvées).
- Les décisions et activités stratégiques en matière de promotion de la santé et de prévention correspondent à ces valeurs et ces principes. Les ordres de priorité de certaines valeurs et principes, qui pourraient parfois être nécessaires selon le cas concret, doivent être pesés avec soin et clairement motivés.

Savoirs

Critère : les décisions et activités correspondent aux connaissances scientifiques actuelles.

- Les savoirs scientifiques actuels (y compris les preuves) sont au préalable recherchés et traités de manière systématique, et différenciée en fonction du type de savoir disponible (types, sources et objets de savoir ; *voir figure ; voir aussi le 'Modèle de catégorisation des résultats de Promotion Santé Suisse'*).
- Les sources de savoir les plus importantes sont utilisées. (*voir figure 'Types, sources et objets des savoirs scientifiques'*).
- La non prise en considération de certains savoirs est dûment motivée et documentée.

Critère : les décisions et activités contribuent au renforcement des bases scientifiques et/ou des bases des preuves en promotion de la santé et prévention.

- Lorsque des lacunes sont trouvées dans les bases scientifiques et/ou les bases des preuves, ces trouvailles sont documentées et communiquées aux services compétents (Confédération et cantons, Promotion Santé Suisse, instituts de recherche, associations professionnelles, réseaux).
- Lorsque cela est utile, nécessaire et adéquat, une contribution à la réduction des lacunes détectées est initiée, planifiée et réalisée (*voir figure 'Cycle des savoirs/preuves'*).

Critère : les décisions et les activités prendront en compte, en complément au savoir scientifique et dans une mesure appropriée, d'autres savoirs importants (opinions d'experts/ savoir basé sur l'expérience).

- Ce savoir est préalablement recherché avec soin, interprété et retravaillé si nécessaire, en fonction des types de savoir (pour les savoirs de types 'opinions d'experts' et 'expérience pratique', on s'appuiera sur des sources telles que les auto-évaluations, les rapports de projets, les expertises, etc.).
- Les savoirs scientifiques actuels et les savoirs d'expérience sont soigneusement examinés sous l'angle de leur importance pour les décisions et les activités. A défaut, l'activité se fondera en priorité sur le savoir scientifique pour autant qu'il soit approprié dans le contexte donné.
- La non prise en considération de certains savoirs est dûment motivée et documentée.
- Les connaissances acquises et les résultats importants sont mis en valeur (diffusés et rendus utilisables).

Contextes

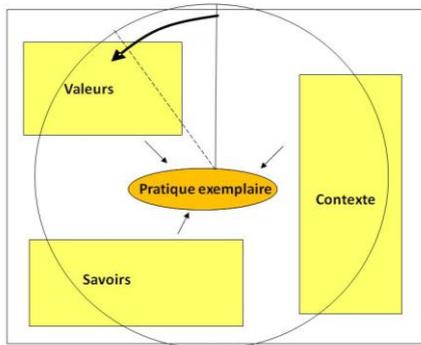
Critère : les contextes sont dûment pris en compte dans les décisions stratégiques, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'activités de PS/P.

- Les dimensions pertinentes du contexte au sens étroit du terme et du contexte plus large sont soigneusement analysées et prises en compte (*voir figure 'Examen contextuel'*).
- La possibilité d'un transfert de savoirs scientifiques et d'autres savoirs importants dans le propre contexte est soigneusement analysée et pondérée.
- Des adaptations d'approches, d'interventions et de processus éprouvés par rapport à un contexte spécifique sont dûment motivées et documentées.

Critère suprême et concluant : les résultats positifs visés sont atteints et des résultats négatifs sont évités.

Synthèse des principaux schémas et tableaux des critères de Pratique exemplaire

Modèle radar



Liste des valeurs pertinentes

Valeurs, principes et fondements éthiques de la santé publique

- Mêmes droits/mêmes devoirs et responsabilité partagée en matière de santé, responsabilité sociale
- Non-malfaisance, bienfaisance („Fais du bien“), respect de l'autonomie, justice (les piliers éthiques de base de la santé publique)
- Transparence et devoir de rendre des comptes (accountability), ouverture
- Egalité des chances en matière de santé (décisions et activités guidées par un souci d'égalité et de justice)
- Durabilité: a) des mesures et/ou des modifications atteintes en faveur de la santé au-delà de la période du financement de départ; b) dans l'esprit du concept de développement durable

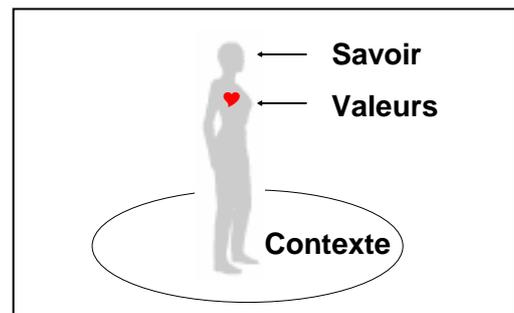
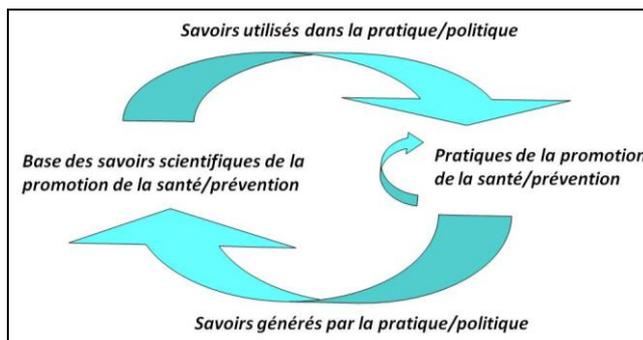
Et plus spécialement de la promotion de la santé:

- Orientation vers la santé et ses déterminants (salutogenèse au lieu de pathogenèse)
- Empowerment
- Participation

Types, sources et objets des savoirs scientifiques

Types des savoirs (scientifiques)	Sources des savoirs	Objets des savoirs
1. Evidences „Types de preuves“ 	„Sources des preuves“ Articles scientifiques (<i>peer reviewed</i>) dans les domaines santé, éducation, évaluation, sciences politiques, management, etc. Revues systématiques et narratives Bons rapports d'évaluation ; méta-analyse de rapports et d'études d'évaluation	„Objets des preuves“ - Déterminants / ressources de la santé et leur interaction - Répartition de la santé / déterminants de la santé sur la population - Efficacité des interventions / politiques Efficacité des interventions / politiques
2. Théories scientifiques		

Cycle des savoirs: savoirs utilisés ou générés par la pratique/politique



Examen du contexte

